

Modalités d'emprunt particulières à la Bibliothèque de droit

Université de Montréal

Catégories d'usagers	Monographies & volumes à feuilles mobiles	Périodiques - années antérieures & recueils (législation et jurisprudence)	Périodiques - Année courante	Volumes de références & microformes	Nombre de documents
Étudiants 1^{er} cycle					
Étudiants de 1er cycle UdeM, HEC, Poly, Prog. conjoints / UdeM	7 jours (6 prolong.)	7 jours (6 prolong.)	consultation sur place	consultation sur place	3 de chaque catégorie
Étudiants cycles supérieurs, professeurs et chercheurs, personnel					
Étudiants des cycles supérieurs UdeM, HEC, Poly, Prog. conjoints / UdeM	28 jours (9 prolong.)	7 jours (9 prolong.)	1 jour	consultation sur place	30
Professeurs et chercheurs actifs, retraités ou invités UdeM, HEC, Poly	28 jours (9 prolong.)	7 jours (9 prolong.)	1 jour	consultation sur place	30
Employés actifs ou retraités UdeM	28 jours (9 prolong.)	7 jours (9 prolong.)	1 jour	consultation sur place	30
Membres et membres honoraires du Conseil de l'UdeM	28 jours (9 prolong.)	7 jours (9 prolong.)	1 jour	consultation sur place	30
Cartes BCI, autres ententes interuniversitaires et cégeps participants					
Carte BCI, autres ententes interuniversitaires et cégeps participants 1er cycle	7 jours (0 prolong.)	consultation sur place	consultation sur place	consultation sur place	3
Carte BCI et autres ententes interuniversitaires Sauf 1er cycle	21 jours (6 prolong.)	consultation sur place	consultation sur place	consultation sur place	20
Diplômés et abonnés					
Diplômés et abonnés externes	7 jours (5 prolong.)	consultation sur place	consultation sur place	consultation sur place	3

N.B. Les conditions de prêt dans le tableau ci-dessus ne s'appliquent qu'à la Bibliothèque de droit. Pour les autres bibliothèques voir les [modalités d'emprunt pour le réseau](#).